

## La France, une suite de vagues migratoires

Depuis sa révolution industrielle du XIX<sup>ème</sup> siècle, la France a accueilli de multiples vagues des millions de migrants qui lui donnent son visage actuel, bien éloigné du stéréotype de l'ancêtre gaulois.

5,3 millions : c'est le nombre approximatif d'immigrés sur le sol français vers 2010 selon l'INSEE (Institut national français de statistiques). L'institut définit l'immigré comme « *personne née étrangère à l'étranger et résidant en France* »... Ce qui ne veut pas dire qu'il est encore étranger. Près de la moitié (41 %) ont acquis d'une façon ou d'une autre la nationalité française. L'ensemble de ces immigrés, selon cette acception, représentent donc 8 % de la population, chiffre en deçà de la moyenne européenne. Leurs « descendants directs » sont, en revanche, plus nombreux : 6,7 millions, soit 11 % de la population du pays. Les immigrés et leurs enfants constituent donc près du cinquième de la population vivant en France, une proportion voisine de celle de l'Allemagne.

Certains des pays d'origine de cette migration découlent de l'histoire coloniale (Maghreb, Afrique subsaharienne, Proche-Orient, ex-Indochine...), d'autres non (Europe du Sud ou de l'Est, Extrême-Orient). D'une façon plus large, et sans revenir aux grandes invasions qui l'ont faite, les vagues migratoires sont constitutives de la France actuelle. Elles prennent forme durant sa révolution industrielle, se confirment au XX<sup>ème</sup> siècle dans l'entre-deux-guerres, puis dans les besoins de sa reconstruction et de son expansion des « trente glorieuses ». Rarement sans heurts, elles se banalisent le plus souvent avec le temps.

### *Les Italiens*

Différentes études estiment à près de 7 % la population française d'origine italienne. C'est dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle que l'immigration en provenance de la péninsule devient un phénomène de masse, principalement économique.

Elle n'est pas dépourvue de tensions. Des incidents sanglants opposent dans les années 1880 des ouvriers français aux Italiens, accusés d'accepter des bas salaires. Le mouvement, pourtant, se poursuit.

Près de 500 000 Italiens vivent en France au début du XX<sup>ème</sup> siècle, 800 000 dans les années 30, où apparaît également une immigration politique fuyant le fascisme. La Seconde guerre mondiale vient arrêter le flux, provisoirement. Un demi-million d'Italiens entrent encore en France de 1947 à 1967. Mieux admise dans le contexte d'expansion économique qui prévaut, la population italienne s'intègre à la société française... et à ses élites.

### *Les Espagnols*

Également phénomène de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'immigration espagnole est d'abord essentiellement agricole et localisée surtout dans le sud de la France. Elle s'accélère à la faveur de la Première guerre mondiale. L'Espagne n'y est pas belligérante, mais le conflit offre à ses ressortissants l'occasion d'occuper en France de nombreux emplois devenus vacants. Ils y sont plus de 300 000 à la fin des années 20, désormais sur tout le territoire, dans l'industrie comme dans l'agriculture. La crise de 1929 stoppe le flux économique. La guerre civile espagnole en apporte bientôt un autre, politique.

La *Retirada* (retraite) des Républicains après leur défaite se traduit en 1939 par l'exode vers la France de près d'un demi-million de réfugiés espagnols, dans des conditions tragiques. Ils ne sont pas toujours bien accueillis et les autorités les parquent dans des camps. Certains gagnent d'autres pays ou retournent en Espagne. La guerre mondiale survenue, un grand nombre d'hommes sont enrôlés en 1940 dans les « *compagnies de travailleurs étrangers* » mises en place par le gouvernement de Vichy. Mais beaucoup rejoindront dans les années suivantes la Résistance ou la *France libre* du Général de Gaulle.

Dans les décennies d'après-guerre, flux économique et politique se conjuguent à nouveau pour faire de l'immigration espagnole la première de France avec la Portugaise : plus de 600 000 résidents en 1968. Les hommes occupent souvent des emplois peu qualifiés dans le bâtiment ou l'agriculture, les femmes dans les services domestiques. La « bonne espagnole » devient un archétype voisinant dans l'imaginaire français avec Picasso ou de prestigieux intellectuels.

La fin de l'expansion économique comme différentes mesures prises en Espagne en faveur du retour conduit dès le début des années 70 à une inversion de l'émigration espagnole, confirmée après la mort de Franco et la mutation du pays. Beaucoup, cependant, choisissent de rester, donnant à la France actuelle, entre bien d'autres, son Premier ministre et la Maire de Paris.

### *Les Portugais*

Jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle, les Portugais installés en France sont surtout des intellectuels et des artistes, voire des exilés politiques. L'entrée en guerre du Portugal aux côtés des alliés en 1916 vient tout changer. Outre ses combattants, Lisbonne envoie en France 20 000 travailleurs recrutés dans le cadre d'un accord de main d'œuvre. Beaucoup y resteront. D'autres les rejoindront employés pour l'essentiel dans l'industrie. Le coup d'État militaire de Salazar en 1926 alimente à nouveau l'émigration politique. 50 000 Portugais sont recensés en France en 1931.

Stoppé par la seconde guerre mondiale et l'occupation, le mouvement reprend à son lendemain, stimulé par la reconstruction et les décennies de croissance. Il est particulièrement sensible dans les années 60, où le nombre de Portugais en France décuple pour atteindre 700 000, en faisant un moment la première « communauté » étrangère de France. Parmi eux, nombre de femmes et d'enfants mais aussi des jeunes désireux d'échapper à la mobilisation militaires des guerres coloniales menées par le régime, qui formeront une diaspora politisée.

La majorité des immigrés économiques proviennent du nord de leur pays. Ils vivent souvent dans des conditions médiocres jusqu'à la destruction des bidonvilles au milieu des années 60. Les hommes occupent des emplois industriels. Les femmes qui travaillent sont souvent, comme les Espagnoles, domestiques mais aussi, spécialité renommée de l'imagerie parisienne, concierges d'immeubles.

L'afflux cesse dans les années 70 et s'inverse progressivement après la Révolution de 1974. Les retours qui s'ensuivent n'ont pas empêché le maintien de liens étroits avec l'ancien pays d'accueil.

### *Les Maghrébins*

Naturellement liée à l'histoire coloniale française, l'immigration maghrébine ne coïncide pas pour autant mécaniquement avec elle. Après sa conquête en 1830, l'Algérie devient une terre ... d'accueil pour des centaines de milliers d'Européens. Ce n'est que dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle qu'un appauvrissement largement provoqué par le système colonial conduit des populations « indigènes », principalement masculines et kabyles, à émigrer de l'autre côté de la Méditerranée, en premier lieu vers Marseille où un foyer se constitue. Considérés comme français – sans en avoir les droits –, ils ne sont pas précisément comptabilisés mais une étude de 1912 évalue les « travailleurs originaires d'Algérie » à 5 000 en métropole.

La Grande guerre, une fois encore, bouleverse la donne. 100 000 travailleurs algériens sont recrutés de 1914 à 1918 et 175 000 soldats coloniaux maghrébins. Beaucoup ne reviendront pas et c'est en hommage aux 70 000 morts musulmans pour la France qu'est mise en chantier, en 1920, la Mosquée de Paris. La majorité des survivants sont renvoyés alors chez eux. Une partie reste. 31 000 « sujets algériens » sont recensés en 1921, près de 85 000 en 1936. Jeunes et célibataires, leur installation est le plus souvent temporaire et leurs effectifs sujets à de grandes variations. Des idées nouvelles se répandent. Messali Hadj fonde en 1926 à Paris l'« *Etoile nord-africaine* » qui revendique l'indépendance des pays du Maghreb. Elle est dissoute en 1937.

Interrompue par la seconde guerre mondiale qui coûte cher à l'Afrique du Nord en vies humaines, l'immigration économique reprend dès son lendemain. Plus de 200 000 Algériens sont recensés en 1954 en métropole (et seulement 6 000 Marocains, qui affluent ultérieurement). La guerre d'Algérie déchire la communauté en une lutte fratricide et sanglante entre *FLN* et *Mouvement national algérien* de Massali Hadj sur fond de répression mais ne tarit pas le flux. On compte, en 1962, 350 000 Algériens sur le sol français.

Le mouvement se poursuit après les indépendances. Dans l'industrie automobile ou le bâtiment, les Maghrébins deviennent après les Espagnols et Portugais les figures emblématiques de l'immigré, souvent logé dans des foyers ouvriers. Longtemps ignoré, celui-ci devient sujet majeur dans l'ébullition politique née de mai 68. Des luttes aboutissent à des régularisations massives en 1973. De nouvelles revendications émergent telles que le droit de vote ou celui de devenir français. La crise économique au milieu des années 70 conduit à un arrêt théorique de l'immigration, tout en laissant la porte ouverte au regroupement familial. La concentration de ses populations dans des cités-ghettos prépare des lendemains difficiles.

À partir des années 80, l'immigration maghrébine – un tiers environ de l'ensemble, les Marocains prenant une part croissante depuis les années 70 – devient une question politique centrale, divisant les politiques et nourrissant l'ascension du *Front National*, sur fond de luttes ou sursauts (*marche des beurs*, occupations de lieux, *SOS racisme*) qui, malgré de nouvelles mesures ou régularisations ponctuelles, peinent à déboucher durablement. En dépit de l'intégration majoritaire des jeunes générations, le sujet demeure sensible dans la société française.

### *Les Vietnamiens*

Également liée à l'histoire coloniale française, l'immigration d'Indochine (Vietnam, Laos, Cambodge) est plus tardive, concentrée dans le temps et aussi – du simple fait de la réalité géographique – bien plus limitée. Elle n'en marque pas moins le nouveau visage de la population française.

Comme les autres, elle prend son essor avec la première guerre mondiale. 50 000 « *ouvriers-soldats* » vietnamiens sont recrutés pour servir, notamment, dans les usines d'armement. L'histoire se répète lors de la seconde Guerre mondiale où sont enrôlés, parfois de force, 20 000 hommes au titre de la *Main d'œuvre indigène* et 8000 comme combattants. Après l'armistice, beaucoup sont captés pour le travail forcé en Allemagne. D'autres sont utilisés par Vichy pour la culture du riz en Camargue.

Une partie choisit de rester après le conflit, et la communauté vietnamienne en France est alors estimée à près de 30 000 personnes, en diminution les années suivantes malgré l'apport significatif d'étudiants. Après les accords de Genève en 1954 (défaite française, division du pays), un nombre important de Vietnamiens est rapatrié en métropole, d'autant moins aisé à chiffrer que beaucoup ont acquis la nationalité française. La diaspora vietnamienne croît en tout cas régulièrement, par étapes souvent liées à l'avancée communiste.

La chute de Saïgon en 1974 précipite logiquement le mouvement. La première vague d'évacuation est suivie de celle dite des « *boat people* » qui voit des centaines de milliers de réfugiés fuir le pays par différentes voies, et notamment par la mer au prix de drames et de lourdes pertes. La plupart s'efforcent de gagner les États-Unis. Une petite proportion - souvent par défaut ou du fait d'attaches pré-existantes car le pays n'est pas jugé politiquement sûr - opte pour la France, où des intellectuels, de Jean-Paul Sartre à Raymond Aron, se mobilisent en leur faveur. 22 000 Vietnamiens y obtiennent entre 1974 et 1980 le statut de réfugié politique. Certains croient à une installation temporaire. La plupart resteront, renforcés par d'autres apports jusque dans les années 90.

Leur nombre total fait aujourd'hui l'objet d'évaluations d'autant plus approximatives qu'ils se sont intégrés sans heurts et ne se sont guère regroupés. L'Ambassade du Vietnam estime que « *le nombre des Vietnamiens [en France] s'approche de 300 000 personnes qui sont pour la plupart naturalisées français ou s'y installent de façon régulière* ».

### *Les sub-sahariens*

Un récent rapport du Sénat estime à 188 000 le nombre de ressortissants d'Afrique subsaharienne « *anciennement sous domination française* », « *vivant régulièrement en France* », précisant prudemment que l'effectif réel est probablement proche du double. Principaux pays d'origine : le Sénégal, le Mali, la République du Congo, le Cameroun.

Si, une fois encore, ces origines s'expliquent par l'histoire coloniale et les liens particuliers qui s'y sont tissés voire la parenté francophone, leur afflux est en réalité relativement récent. Les deux conflits mondiaux ont certes amené sur le continent européen des centaines de milliers de combattants d'Afrique. Si une petite partie – des survivants – y est restée, la grande majorité est rentrée une fois démobilisée. Une migration scolaire s'est par ailleurs développée tout au long de la période coloniale (et après), stimulant la prise de conscience politique et la revendication indépendantiste tout en favorisant l'émergence d'élites européennes. L'émigration du travail, elle, a lieu au rythme des opportunités économiques et de la demande – après les guerres, notamment – sans être massive ou remarquée.

Elle prend un essor particulier dans les années 70, stimulée par la sécheresse qui frappe le Sahel et le chômage croissant dans des pays en voie d'urbanisation. Des politiques restrictives la ralentissent ; d'autres l'accélèrent telle celle du *regroupement familial*. « *Légaux* » ou non, beaucoup d'immigrants – désormais des deux sexes – viennent de la vallée du fleuve Sénégal (Sénégal, Mali, Mauritanie). Leur départ peut être d'initiative individuelle ou décidé par la communauté, voire pris en charge par elle. Les confréries, au Sénégal, y jouent un rôle important. Les emplois occupés sont dans l'ensemble peu qualifiés. L'argent gagné est généralement en partie renvoyé au pays, en constituant une ressource significative. Les chemins de l'exil sont multiples et meurtriers : pirogue, traversée du Sahara et du détroit de Gibraltar, voies aériennes détournées ...

Il faut cependant noter que pour la majorité des migrants, la destination reste d'abord régionale, vers des régions côtières attractives. Une partie seulement se dirige vers l'Europe et une petite minorité vers la France où elle ne représente que 12 % de l'immigration totale. Le plus souvent bien acceptée, la présence africaine « *noire* » n'y est pas moins devenue familière dans les dernières décennies en particulier dans les grandes villes. Les nombreux mariages mixtes contribuent au métissage d'une population française où l'ascendance strictement gauloise, décidément, tend à se raréfier.

## ANALYSE GLOBALE APPLIQUÉE AU TEXTE

1. Choisissez la réponse correcte :

1. En France, les vagues migratoires commencent
  - a. dès le XIXe siècle
  - b. avec la Première guerre mondiale
  - c. dans l'entre-deux guerres
2. La période où la population italienne est mieux tolérée en France coïncide avec
  - a. la Révolution industrielle
  - b. le Fascisme
  - c. les Trente Glorieuses
3. Les immigrations portugaise et espagnole connaissent leurs proportions les plus élevées
  - a. pendant la Révolution industrielle
  - b. dans les années 1960
  - c. dans l'entre-deux-guerres
4. La politisation de l'immigration maghrébine en France commence
  - a. dans les années 1980
  - b. dans les années 1960
  - c. dans l'entre-deux-guerres
5. Par rapport aux autres vagues, l'immigration indochinoise en France est plus
  - a. violente
  - b. tardive
  - c. féminine

2. Associez les événements suivants à leur date :

1. La construction de la Mosquée de Paris
2. La guerre d'Algérie
3. Les accords de Genève
4. L'entrée en guerre du Portugal aux côtés des alliés
5. Les Trente Glorieuses
6. L'exode des réfugiés espagnols en France

- a. 1916
- b. 1939
- c. 1954
- d. 1920
- e. 1945-1974
- f. 1954-1962

## ANALYSE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE AU TEXTE

3. Insérez le pronom relatif simple correct :

1. Une partie opte pour la France, ..... des intellectuels, de Jean-Paul Sartre à Raymond Aron, se mobilisent en leur faveur.
2. C'est une population ..... vient de l'Afrique du Nord.
3. On ne sait pas de ..... il s'agit. C'est peut-être le chômage.
4. Les vagues migratoires, ..... celles des Italiens, ont contribué au multiculturalisme.
5. Ce sont des travailleurs ..... personne ne connaissait.
6. L'histoire se répète lors de la seconde Guerre mondiale ..... sont enrôlés, parfois de force, 20 000 hommes.
7. Tu te réfères à ..... ? Aux vagues migratoires.
8. Les femmes ..... travaillent sont souvent domestiques.

4. Identifiez l'infinitif des verbes suivants :

1. Beaucoup sont restés. .....
2. D'autres arriveront. .....
3. 50 000 Portugais sont recensés en France en 1931. ....
4. Il s'agit d'une main-d'œuvre bon marché. ....
5. Le mouvement se poursuit. .....

6. La Mosquée de Paris est mise en chantier en 1920. ....

## APPROFONDISSEMENT DU TEXTE

5. Après avoir lu le texte suivant, remplissez-le avec les verbes proposés :

sont concentrés      profitaient      est votée      manquent      sont assassinés  
exclut      sont      deviennent      s'est étendue      est créé      devient  
condamne      s'inscrivent      y a      change      devenaient      sont enfermés

### **L'émigration italienne en France : quelques réflexions complémentaires**

À partir de 1830, outre l'immigration politique liée aux mouvements d'unification et d'indépendance (le Risorgimento), on trouve également en France une immigration économique. En 1861, date de l'unification de l'Italie, les Italiens sont déjà 76 500, sans compter les nombreux immigrés « clandestins » qui pour s'expatrier ..... des flux de saisonniers vers le Sud de la France. Il s'agit surtout de travailleurs venant du nord de l'Italie, sans réel projet d'immigration définitive, sans argent suffisant pour aller en Amérique ou qui préfèrent un pays voisin car la raison principale de leur émigration est essentiellement politique. En Italie, ni le monde de l'économie, ni celui de la politique ne se sont beaucoup intéressés à ces émigrants proches, préférant porter leur attention sur les migrations d'outre-mer, considérées comme une "colonisation pacifique" du nouveau monde. En 1888, sous le gouvernement de Crispi, ..... la première loi sur l'émigration qui définit l'émigrant comme "celui qui laisse son pays par mer pour aller travailler dans d'autres continents" (on ..... ainsi ceux qui vont en Europe et en France), et a comme but la préservation des liens entre les émigrés et leur pays d'origine afin de pouvoir rapatrier plus aisément les fruits de leur travail. En 1896, l'ambassadeur italien à Paris s'oppose à la formation d'associations italiennes en France, car il pense qu'elles seront facilement manipulées par les opposants italiens réfugiés en France. Cependant, à la fin du XIXe siècle, et dans la seule région de Marseille, où ..... de nombreux immigrés économiques et politiques, 22 associations sont déjà actives et de nombreuses publications en italien sont publiées. Même si le patronat et l'État français font pression en faveur d'une augmentation de l'immigration italienne et pour que ces Italiens soient rapidement assimilés (car toute particularité culturelle est considérée comme une menace pour l'unité politique nationale), les actes de racisme et de xénophobie ne ..... pas, actes que les Italiens ont cherché à éviter en acceptant, parfois de manière forcée, une assimilation radicale (refusant tout lien avec les origines, les traditions et la langue italiennes). Dans la dernière décennie du XIXe siècle, à Aigues Mortes, à Marseille, à Lyon, plusieurs dizaines de travailleurs italiens ..... Si les autorités françaises cherchent à justifier les excès de leurs compatriotes à l'encontre des "provocateurs italiens", les autorités diplomatiques italiennes se limitent à remercier leurs collègues français pour avoir rétabli l'ordre sans oser demander non plus une liste des morts. L'action des migrants politiques en faveur des travailleurs italiens fait croître chez ces derniers la conscience et la nécessité d'adhérer aux revendications syndicales et de rejoindre le mouvement ouvrier. En 1901, à Marseille, les Italiens sont déjà dans leur grande majorité syndiqués.

De 1901 à 1962, les Italiens ..... parmi les étrangers les plus nombreux en France et ils continuent à se faire naturaliser. En 1911 ..... à Milan, sous le gouvernement Giolitti, le premier bureau pour l'émigration des familles vers les pays européens. Après la Première Guerre mondiale les relations entre la France et l'Italie s'améliorent (en 1919 est signé un accord bilatéral sur les migrations entre les deux pays) et l'immigration italienne devient de plus en plus massive et à caractère familial, créant ainsi des communautés aux origines communes (venant des campagnes ou des montagnes du Nord et du Centre, mais aussi du Sud) et aux strictes relations de parenté, comme le « parrainage » (*comparaggio*). À cette époque l'émigration est le fait des plus pauvres qui espèrent mettre un peu d'argent de côté avant de pouvoir rejoindre les États-Unis.

Avec le fascisme la France ..... le pays où trouvent refuge la plupart des antifascistes, continuant ainsi à mélanger raisons politiques et économiques. Entre 1921 et 1926, les Italiens passent de 450 000 à 760 000, pour devenir 808 000 en 1931 et 450 000 en 1946. Le régime fasciste est le premier à professer

une certaine préoccupation pour les émigrés en France promettant, souvent de façon démagogique, la défense de leurs intérêts et légitimant l'appartenance nationale des Italiens à l'étranger. Les "*Case del fascio*" (bureaux du fascisme à l'étranger), les activités consulaires et les missions catholiques italiennes ..... ainsi les points de référence pour les Italiens jusqu'alors abandonnés aux mains de la xénophobie de la société d'accueil. Par cette action, le régime cherche, parmi les émigrés, une base populaire à son projet politique nationaliste : il les invite à rentrer au pays ou, au moins, à maintenir des liens avec la patrie, il crée l'Institut de Crédit en faveur du Travail italien à l'étranger dans le but de stimuler l'épargne des émigrés, il ..... comme une trahison l'acquisition de la nationalité française, et à partir de 1937 il encourage l'émigration vers l'Allemagne. Par opposition, l'action de la gauche en faveur des émigrés en France se fonde sur le pacte entre le PCI et le PCF et entre la CGIL et la CGT et invite tout militant italien en France à s'inscrire et à agir suivant les lignes directrices des organisations françaises, dont l'action privilégie plus les revendications du prolétariat national que la particularité de la condition des immigrés, invités à un rapide processus d'assimilation. Entre 1935 et 1936, le champ d'influence du PCI parmi les Italiens en France est évalué autour de 50 000 personnes et, dans la même période, 130 000 Italiens ..... à la CGT. Durant l'entre-deux-guerres, les immigrés italiens en France sont presque obligés de choisir entre l'adhésion au programme et aux activités fascistes ou à celle de la gauche française dont la connotation assimilationniste est évidente, et pour laquelle – dans le deuxième après-guerre – les Italiens naturalisés choisiront de renier leurs origines. Le flux migratoire des Italiens en France dans le deuxième après-guerre perd presque toute connotation politique et la majorité des immigrés provient du sud de l'Italie (Sicile, Calabre, Sardaigne). De 1946 à 1949, 143 000 Italiens émigrent en France. En 1962, 629 000 Italiens sont recensés, auxquels il faut ajouter 450 000 Français d'origine italienne et de nombreux enfants d'Italiens qui acquièrent automatiquement la nationalité française à leur majorité. L'immigration italienne en France revêt alors un caractère définitif, même si les retours, nombreux, continuent.

À partir de 1960, le phénomène ..... : l'immigration en France tend à s'arrêter, les retours sont de plus en plus nombreux, les acquisitions de nationalité française augmentent et, dans le recensement de 1982, les Italiens en France sont environ 570 000, 480 000 en 1990, 370 000 en 1999 et 338 000 en 2005, alors que les naturalisés sont évalué aujourd'hui à environ 500 000.

### *L'intégration des Italiens : "le mythe de la facilité"*

Les Italiens ont été les étrangers les plus nombreux en France de la fin du XIXe siècle à 1968. Leur intégration ..... sur un siècle et a souvent été présentée comme emblématique et réussie, presque naturellement. Selon cette lecture, la "distance culturelle" entre Italiens et Français étant moindre que par rapport à d'autres groupes (par exemple les Maghrébins), la religion étant la même et les traits culturels communs, les Italiens ont été plus perméables à la vocation assimilatrice de la France (véhiculée notamment par l'école). Cette vision tend ainsi à occulter une réalité historique pleine de haine et de violence. En 1880, les Italiens étaient considérés comme les derniers des étrangers, ..... les boucs émissaires d'une population aux prises avec la première grande crise de l'époque industrielle. En effet, les syndicats français de l'époque furent les premiers à hurler contre « l'invasion étrangère » des Italiens, appelés « les sarrasins venus de l'autre côté de la montagne pour voler le travail des Français ». Le discours est celui de l'invasion, de la menace des barbares, sales et violents. Les méthodes sont celles de l'époque : le duel au couteau entre individus, la bataille ouverte dans les chantiers, le lynchage et la chasse à l'Italien auxquels participent des foules avides de vengeance et de pillage qui produisent trois morts et des dizaines de blessés à Marseille en juin 1881, huit morts à Aigues-Mortes en 1893, le pillage des magasins italiens à Lyon après l'assassinat du président Sadi Carnot par un anarchiste italien, Sante Caserio, en 1894.

Ceux qui aujourd'hui pensent et soutiennent que les Italiens ont toujours été des « Européens facilement intégrables » devraient relire les rapports des préfets de l'époque. Pendant les deux guerres, le lynchage collectif cède la place à la xénophobie quotidienne et aux agressions verbales. Et si l'image positive du militant antifasciste attire une partie de l'opinion publique, la majorité ne cesse de considérer les Italiens comme des "émissaires" de Mussolini. En 1936, au lendemain de l'invasion de l'Éthiopie par l'Italie, les Italiens qui se trouvent en France deviennent des ennemis et des étrangers. En 1940, avec l'entrée en guerre de l'Italie, de nombreux immigrés (même parents d'enfants français) ..... dans des camps de concentration. Cette hostilité anti-italienne a marqué toute une génération d'immigrés qui, à la fin de la guerre, a continué à cacher ses origines par peur de perdre le/la fiancé(e) ou le travail.

Or, la dernière grande vague migratoire des Italiens en France (dans les années 1947-1960) vécue sans grande hostilité semble être la seule qui soit restée dans la conscience collective de l'opinion publique, peut-être aussi parce que la situation socio-économique faisait que le pays avait besoin de bras. En tout état de cause,

« l'intégration douloureuse » (caractéristique propre de toute migration) n'a pas empêché les Italiens d'être les premiers des étrangers par le nombre de mariages mixtes et de naturalisations en France. La migration italienne n'est pas homogène et n'a pas suivi une seule trajectoire, mais il ..... des migrations diversifiées, par genre, parcours et stratégies, en considération de la genèse de l'émigration dans le pays d'origine, du contexte socio-économique du pays d'immigration au moment de l'arrivée et de son évolution dans la région d'installation.

Source : [https://www.approches.fr/IMG/File/Les\\_emigrations\\_italiennes.pdf](https://www.approches.fr/IMG/File/Les_emigrations_italiennes.pdf)